



Altitude Diver

Plongée en altitude

Le but de cette formation est d'enseigner aux élèves les connaissances et les procédures pour effectuer des plongées en altitude en toute sécurité.

Aptitudes requises :

L'élève doit obligatoirement :

- Etre Open Water Diver ou Junior Open Water Diver,
- Avoir au minimum dix-huit (18) ans,
- Avoir au minimum dix (10) ans s'il fournit un accord parental signé.

Durée et structure du cours

SDI permet aux Instructeurs d'organiser leur formation selon le nombre de participants et selon leur niveau de compétence.

Formation en milieu naturel :

- Deux (2) plongées avec briefing et débriefing réalisés par un Instructeur sont obligatoires.

Sur la feuille de plongée doivent être marqués l'intervalle de surface, le temps maximum sans décompression, etc. On doit retrouver ces informations sur le carnet de plongée.